



CAJ/38/1

ORIGINAL : français

DATE : 6 janvier 1998

**UNION INTERNATIONALE POUR LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES**  
GENÈVE

**COMITÉ ADMINISTRATIF ET JURIDIQUE**

**Trente-huitième session**  
**Genève, 2 avril 1998**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

*établi par le Bureau de l'Union*

1. Ouverture de la session
2. Adoption de l'ordre du jour (le présent document)
3. Réexamen, en 1999, de l'article 27.3.b) de l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce ("Accord sur les ADPIC") (document CAJ/38/2)
4. Caractères utilisés dans l'examen de la distinction (document CAJ/38/3)
5. Utilisation des dénominations variétales (document CAJ/38/4)
6. Notion d'arbres et de vigne aux fins des dispositions relatives à la nouveauté et à la durée de la protection (document CAJ/38/5)
7. Programme de la trente-neuvième session
8. Clôture de la session

[Fin du document]

---

La session se tiendra au siège de l'UPOV (34, chemin des Colombettes, Genève, Suisse) et s'ouvrira le jeudi 2 avril 1998 à 9 h 30.